

OBJET : Archives municipales – traitement et réorganisation - convention

E X P O S E

Dans le cadre de la conservation des archives municipales et des obligations qui incombent aux collectivités en la matière, la Ville de Châteaubriant a sollicité le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Loire-Atlantique pour la mise à disposition d'un archiviste diplômé.

Le professionnel aura pour mission de réaliser le traitement et la réorganisation des archives stockées, à savoir :

- le tri et le classement des archives vivantes conservées au sein des bureaux et des locaux dédiés aux archives selon le cadre de classement réglementaire pour les archives communales,
- la réalisation des éliminations réglementaires avec la rédaction d'un bordereau visé par Monsieur le Directeur des Archives départementales,
- la réorganisation des espaces de stockage avec séparation entre archives définitives et archives éliminables,
- la cotation unique et le conditionnement de toutes les archives classées,
- la rédaction d'un instrument de recherche normalisé informatisé.

Les travaux faisant l'objet de la présente convention seront réalisés sous le contrôle scientifique et technique du Directeur des Archives départementales de Loire-Atlantique, au nom du Préfet.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention organisant cette mise à disposition pour une durée de 1715 heures, au tarif de 42 € par heure de travail (valeur au 1^{er} janvier 2021), à compter de septembre 2021. Cette mission est programmée sur 2021, 2022 et 2023.

D E C I S I O N

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver les termes de la convention passée avec le Centre de Gestion de Loire-Atlantique,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ladite convention et les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-677-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT

